

Image not found or type unknown



Succession avec mandataire

Par **david43**, le **24/03/2015** à **14:21**

bonjour,

Suite au deces de mon pere, une succession doit etre signe chez un notaire sur paris.

J'habite a l etranger donc le notaire a designe ma soeur pour etre mandataire.

Puis je designe un autre mandataire??

Y a t il different pouvoir pour le mandataire ? exemple administration ou gerer les biens ?

Merci d'avance